

## Contre les 11 vaccins obligatoires

Bonjour à tous,

C'est en ce moment qu'a lieu, **en France, le vote solennel en première lecture de la loi de financement de la Sécurité sociale**, dont l'article 37 instaure l'extension de 3 à 11 du nombre de vaccins obligatoires. C'est aussi en ce moment même que des **italiens manifestent à Rome près de la Cour constitutionnelle en attendant la décision sur la loi imposant 10 vaccins**. Or des doutes très sérieux persistent sur l'innocuité desdits vaccins, et donc sur la fameuse balance bénéfice/risque servant d'argument principal au déploiement de ces types de lois à travers le monde.

Des dizaines d'association du monde entier lancent aujourd'hui une campagne simultanée intitulée #IDONTFORGET (#JENOUBLIEPAS). L'objectif : dénoncer ce qu'elles estiment être une dissimulation par les laboratoires GlaxoSmithKline du nombre de décès de nourrissons postérieurs au vaccin hexavalent Infanrix Hexa (diphtérie, tétanos, coqueluche, hépatite B, poliomyélite, influenza B).

Les associations se fondent sur un article scientifique publié récemment dans *Indian Journal of Medical Ethics*, qui a analysé en détail tous les rapports (PSUR) de 2009 à 2015 que le laboratoire a l'obligation de donner à l'Agence européenne du médicament. Normalement confidentiels, ces rapports ont été rendus accessibles aux chercheurs par la juge italienne Nicola Di Leo.

Après avoir décortiqué ces différents rapports, les deux auteurs de l'article disent avoir constaté une surmortalité significative des nourrissons dans les quatre jours suivant la vaccination par Infanrix Hexa, surmortalité qui pourrait-être directement imputable au vaccin et qui disparaît, mystérieusement, d'un rapport à l'autre (chaque rapport étant pourtant censé reprendre les chiffres des rapports précédents). Comme vous vous en souvenez certainement, Alternative Santé s'était déjà fait l'écho le 26 octobre dernier de ces décès manquants dans un article de Senta Depuydt, repris il y a deux jours par nos confrères de Santé Nature Innovation.

Où sont passés ces décès de nourrissons, s'interrogent les chercheurs? Ces chiffres manquants ne sont pas sans importance, on s'en doute : au-delà des terribles tragédies individuelles vécues par les familles touchées, ils déterminent aussi l'utilité sanitaire réelle d'un vaccin (selon, encore une fois, la fameuse balance bénéfice/risque constamment brandie dans les débats sur l'obligation vaccinale) et surtout son « acceptabilité sociale ». Un ratio inhabituellement élevé de décès de nourrissons deux jours après l'injection d'un autre hexavalent, l'Hexavac de Sanofi Pasteur, avait par exemple conduit à son retrait du marché en 2005, tandis que l'Infanrix hexa continuait lui d'être commercialisé en Europe...

Ce n'est pas la première fois que des doutes planent sur la fiabilité des études en lien avec les effets indésirables des vaccins, <u>comme par exemple ici</u> pour les vaccins contre le papillomavirus.

Concernant l'Infanrix Hexa, les deux auteurs de l'étude réclament à juste titre des explications sur ce tour de passepasse statistique. Ils recommandent aux autorités médicales indiennes de ne plus accorder une confiance aveugle à l'Agence européenne du médicament et de ne plus commercialiser automatiquement les médicaments et vaccins approuvés par elle, comme c'était le cas jusque là.

En attendant ces nécessaires « éclaircissements » et pour continuer la lutte contre l'extension de l'obligation vaccinale, vous pouvez vous rendre à la grande manifestation parisienne du 25 novembre 2017 d'EPVL (14 heures aux Invalides à l'angle de la rue de l'Université). Vous trouverez toutes les <u>informations ici</u>.

Trouvez également <u>ici toutes les informations sur cette campagne internationale de sensibilisation, et l'étude des deux chercheurs sur les rapports confidentiels du laboratoire GSK.</u>

Prenez soin de vous, *Alternative Santé* 

## Contre les 11 vaccins obligatoires

SIGNEZ LA PETITION

https://www.ginkgomedia.fr/petition-agnes-buzyn-vaccins